



Permanences : Mardi et Vendredi de 16h à 19h

Hébecourt, le 11 septembre 2012

INFORMATION

La fin des travaux d'aménagement du centre-bourg (1^{ère} tranche) est prévue pour le vendredi 14 septembre 2012.

Pour la réalisation de ces travaux, des paramètres inhérents aux caractéristiques de la voie ont dû être pris en considération.

En effet, la RD1001 est classée "route à grande circulation", c'est-à-dire qu'elle doit permettre d'assurer la continuité des itinéraires principaux, le délestage du trafic, la circulation des transports et convois exceptionnels, des transports militaires et la desserte économique du territoire.

De ce fait, des aménagements plus conséquents en matière de sécurité n'ont pu être réalisés.

A titre d'exemple, le Conseil Général de la Somme n'autorise pas le stationnement en "épis".

Néanmoins, le maximum autorisé a été mis en œuvre pour limiter les vitesses excessives et sécuriser les piétons sans négliger l'aspect esthétique.

Je demande aux riverains de respecter les places de stationnement qui ont été délimitées devant leurs propriétés ainsi que les emplacements destinés aux espaces verts, même si les plantations ne sont programmées qu'en fin d'année.

Je précise que les pavés annonçant les espaces publics (mairie, crèche, école, abribus et église) ne sont pas prévus pour accueillir les véhicules en stationnement.

M. MOLIN, adjoint délégué aux travaux métropolitains, et moi-même, restons à votre disposition.

Je remercie les Hébecourtoises et Hébecourtois de leur patience durant toute la durée de ces travaux et compte sur le civisme de tous pour garder en excellent état les aménagements réalisés.

*Le Maire,
Dominique DHORNE.*